

Aux collègues Conseillers d'Orientation Psychologues
de l'académie de Dijon

Quel avenir pour les CO-psy ?

Notre avenir est trop hypothétique : par conséquent dans ces temps très incertains, tous les Conseillers d'Orientation Psychologues de l'académie (syndiqués et non syndiqués) sont invités à une journée de stage et de réflexion au SNES **le 3 décembre à Chalon sur Saône**.

Nous vous préciserons le lieu et l'horaire exacts (de 10 h à 17 h sans doute) dès que nous recevrons votre bulletin d'inscription).

Ce stage sera animé par **Catherine Remermier**, conseillère psychologue, responsable de la catégorie au niveau national.

Trois grands thèmes rythmeront notre journée :

- 1 – Point sur la situation des CIO (notamment Chalon-sur-Saône) et des postes des Conseillers d'orientation psychologues.
- 2 – Synthèse des différents projets et des réformes en cours.
- 3 – Réfléchir et planifier des actions communes pour faire face aux éventuels changements qui émaneront des différents projets.

Pour y participer, il faut :

- Faire une demande d'autorisation d'absence **avant le 3 novembre 2009** et la donner au chef d'établissement, le mieux **avant les vacances de Toussaint** (voir modèle au verso).
- Renvoyer au SNES le bulletin d'inscription.

Rappel : chacun a droit jusqu'à 12 jours par an d'autorisation d'absence pour formation syndicale.

Venez nombreux : une action collective s'avère indispensable.

Bien cordialement,
Pour le Secrétariat académique

Pascal Meunier

